

## **Objectif 4 : Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité**

### **Objectif 4 : Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité**

Mesure 4.1.c. Adapter le fonctionnement des hébergements à leur emplacement et aux ressources disponibles sur leur site

"Afin d'obtenir un référencement qualitatif en matière d'éco-responsabilité, on veillera particulièrement à :

- intégrer les dispositifs de production d'énergie électrique ;
- améliorer le traitement des eaux usées et des effluents ;
- requalifier, le cas échéant, les bâtiments en fonction de l'évolution des usages (voir mesure 3.2.c) ;
- limiter la production de déchets au niveau des ravitaillements ;
- trier, traiter et redescendre les déchets en vallée ;
- rechercher toutes les solutions de ravitaillement alternatives à l'hélicoptage (animaux de bât par exemple)." page 87

Référence ID de l'article : #1113

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-07-12 16:25